

## Je veux travailler en françe

Par lana13, le 04/03/2009 à 10:00

je suis une marocaine divorcée ayant une carte de résidence espagnole de 5ans avec permission de travail,ma question est la suivante: quelle démarche dois-je suivre pour pouvoir travailler en françe ? MERCI

Par milou, le 04/03/2009 à 10:19

Bonjour,

adressez-vous à la préfecture qui vous indiquera la marche à suivre. Cordialement.